

## Absences

Dès lors que l'enfant est inscrit à l'école, il est soumis à l'obligation d'assiduité. Conformément aux dispositions de l'article L. 131-8 du code de l'éducation, les seuls motifs réputés légitimes d'absence sont les suivants :

- maladie de l'enfant
- maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille
- réunion solennelle de famille
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications
- absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

Tout autre motif sera considéré comme non recevable.

Les parents s'engagent à prévenir l'école sans délai, idéalement par courriel ou via un SMS.

## Retards

Nous comptons sur votre vigilance pour que votre enfant soit à l'heure afin de ne pas perturber les apprentissages et le bon fonctionnement de l'école.

Si cela devait arriver, merci d'en informer via un sms ou un appel téléphonique.



« Une journée est toujours meilleure quand elle commence à l'heure. »



## Contactez l'enseignant

Si vous avez besoin de nous parler de votre enfant, Nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous le soir, le midi ou le matin avant l'école.

**Merci de ne pas parler avec nous de votre enfant au portillon, car**

- Les enfants ne peuvent pas être laissés sans surveillance
- Les informations concernant votre enfant ne regardent pas les autres parents

**Pour des questions d'ordre général sur l'école :**

Mail de l'école :

[ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr](mailto:ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr)

**Pour des questions concernant la classe uniquement :**

Mail des enseignants :

[nicolas.lukaszczyk@ac-besancon.fr](mailto:nicolas.lukaszczyk@ac-besancon.fr)

[yannick.millot@ac-besancon.fr](mailto:yannick.millot@ac-besancon.fr)

[celine.iattoni@ac-besancon.fr](mailto:celine.iattoni@ac-besancon.fr)

[virginie.laroch@ac-besancon.fr](mailto:virginie.laroch@ac-besancon.fr)

[Pierre.Chauvin@ac-besancon.fr](mailto:Pierre.Chauvin@ac-besancon.fr)

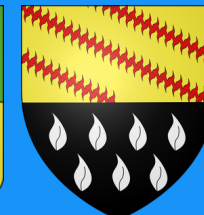
ou par le cahier de liaison de votre enfant



**Pôle éducatif du  
Mont de Vannes  
ECOLE PRIMAIRE**

**28, route de Ronchamp  
70270**

**SAINT-BARTHELEMY**



**Vacances de la Toussaint**  
Du samedi 17 octobre 2026  
au dimanche 1er novembre 2026

**Vacances de Noël**  
Du samedi 19 décembre 2026  
au dimanche 3 janvier 2027

**Vacances d'hiver**  
Du samedi 13 février 2027  
au dimanche 28 février 2027

**Vacances de printemps**  
Du samedi 10 avril 2027  
au dimanche 25 avril 2027

**Pont de l'Ascension**  
Du mercredi 5 mai au dimanche 9 mai  
2027

**Vacances d'été**  
Début des vacances d'été le samedi 3  
juillet 2027

Le départ en vacances a lieu après la classe.

## Blog de l'école

Pour avoir un aperçu des activités  
de l'école et des classes, allez sur  
le blog de l'école :

<http://prim-st-barthelemy.ac-besancon.fr>

## Numéros de téléphone



Maternelle :

**07 68 71 50 48**

Ecole élémentaire (CP au CM2)

**03 84 20 83 62**

Directeur (M. LUKASZCZYK)

**07 69 62 98 97**



## Horaires de l'école

8h20 - 8h30 : arrivée des élèves

8h30 - 11h30 : classe

11h30 - 13h20 : pause méridienne

13h20 - 13h30 : arrivée des élèves

13h30 - 16h30 : classe



## Pôle périscolaire

*Ce service assure l'accueil des enfants  
avant et après la classe  
le matin et le soir (hors temps scolaire)  
ainsi que pendant les repas de midi.*

## Contacts

- Madame Justine MEOT -  
Directrice
- 26, Route de Ronchamp - 70270  
SAINT-BARTHELEMY
- 03 84 20 32 23
- [polesaintbarthelemy@francas70.fr](mailto:polesaintbarthelemy@francas70.fr)
- Vous trouverez toutes les informations  
sur le lien suivant :

<https://padlet.com/polesaintbarthelemy/polesaintbarthelemy>